

NOS INTERVENTIONS

Mesures Aemo / Aed

358 enfants bénéficiaires
en 2018

+ Soutien familial de proximité
& hébergement

86 mesures
en 2018

Répartition sur le territoire

243 familles résident sur
Saint Etienne et la couronne

116 Ondaine

16 Pilat

11 Forez

58 Gier

● FOREZ
● SAINT ETIENNE
● GIER
● ONDAINE

SERVICE PROTECTION DE L'ENFANCE

7A rue chomier
42100 Saint Etienne
Tél : 04 77 81 15 80



Siège Social
15 rue Léon Blum
42000 SAINT-ETIENNE
Tél : 04 77 32 51 73
Fax : 04 77 33 94 37
siege-social@agasef.fr

Pôle protection de l'enfance



FOREZ ●

GIER ●

SAINT ETIENNE ●

ONDAINE ●

Mesures Aemo / Aed
Mesures Aemo/Aed avec Soutien familial de
proximité et Hébergement



QUE FAISONS NOUS AVEC LA FAMILLE ?

AVEC QUI ?

Agglomérations, Associations, Accueils spécialisés, Direction à la vie Sociale, Magistrats, Département, Aide Sociale à l'Enfance, Pôle Emploi, Etablissement scolaires, Centre de formation, SPIP, Bailleurs, Entreprises, Maison des Ados, Maison de la Justice, PJJ, Interface, Missions locales, Etablissements de santé, Associations caritatives, Mairies, DSU...

COMMENT ?

- En soutenant la parentalité
- En utilisant des ressources du territoire
- En accompagnant vers les soins
- En aidant à l'émergence de désirs pour construire des projets
- En adaptant le comportement en société pour accéder à la citoyenneté
- En accédant à la culture
- En maintenant l'investissement et l'orientation pour la scolarité



ÉVALUATION
DE LA SITUATION
FAMILIALE DU JEUNE
PRISE EN COMPTE
DES BESOINS



ACCOMPAGNEMENT
EDUCATIF DE L'ENFANT
ET SOUTIEN À LA
PARENTALITE



BILAN AVEC PERSPECTIVES
ET PRÉCONISATIONS

> Retranscription à la famille et
transmission aux prescripteurs



EFFETS DE NOTRE INTERVENTION :

*L'intervention du travailleur social,
au niveau des enfants et de sa famille,
a pour effet de :*

- Donner aux personnes la possibilité d'agir par elles-mêmes et de se responsabiliser
- Transmettre aux jeunes d'autres références éducatives et d'autres modèles du monde adulte,
- Tisser des liens et des réseaux de solidarité autour des membres de la cellule familiale pour leur permettre de trouver des solutions adaptées,
- Apporter de la structuration aux membres de la famille en tenant des positions fermes et en rappelant le contenu de la loi républicaine,
- Enclencher un processus de changement de comportement chez l'enfant et les membres de la famille.

*L'intervention de l'association,
sur le territoire, a pour effet de :*

- Apaiser les relations entre les habitants et renforcer la tranquillité publique et la cohésion sociale du territoire,
- Structurer les actions entre les différents acteurs du territoire et produire un sens commun,
- Créer de la richesse économique en favorisant les échanges entre les familles et les structures locales,
- Créer de la richesse économique en développant des actions qui appellent des fonds financiers extérieurs,
- Accroître les capacités de financement des familles par le biais du travail proposé par les chantiers éducatifs